

## **OFFRE D'EMPLOI**

# **TECHNICIEN EN CHARGE DU DIAGNOSTIC PERMANENT (H/F)**

**Date de publication : 12/05/2021**

**Lieu de travail : Ville-la-Grand**

**Filière : Technique**

**Date de fin publication : 11/06/2021**

**Poste à pourvoir en juillet 2021**

**Type de contrat : Poste vacant**

**Statut : contractuel ou titulaire**

**Catégorie statutaire : Cat. B – Technicien**

**Rémunération : Selon profil**

La Direction de l'Eau et de l'Assainissement garantit l'accès à une eau potable de qualité et en quantité. Elle assure le traitement et la gestion des eaux usées via son réseau d'assainissement.

Le service Exploitation Eau Assainissement assure la gestion, l'exploitation et la continuité de service des ouvrages de distribution d'eau potable et des ouvrages de collecte et de transport d'assainissement des eaux usées et pluviales.

Sous la responsabilité du Responsable du Pôle « autosurveillance » vous serez technicien en charge du diagnostic permanent de la communauté d'agglomération chargé (e) des principales missions suivantes :

### **Vos missions :**

1. Mesure des charges hydrauliques dans les canalisations
  - Développer et assurer la maintenance d'un réseau d'appareils de mesures pluviométriques, limnimétriques, débitmétriques, piézométriques, conductimétrie
  - Mettre en place des appareils de mesure de hauteur, de débit ou autres (pH, vitesse...) dans les collecteurs d'assainissement
  - Réaliser des mesures ou prélèvements à des fins d'analyse de la qualité des eaux, des traçages au sel
  - Piloter les opérations d'étalonnage régulier et de calcul des incertitudes de mesures
  - Réaliser des diagnostics de réseau de mesures préalablement à l'implantation de nouveaux équipements
  - Mettre en place des campagnes de mesures temporaires de débitmétrique liées à des études ou à des problématiques particulières
2. Participation aux missions d'auto-surveillance du pôle
  - Participer au suivi de l'auto-surveillance des réseaux d'assainissement (déversoir d'orage, suivi des bilans...)
  - Assurer le suivi de l'installation de télégestion au quotidien : superviseurs, automates, capteurs et systèmes de radio numérique...
  - Assister l'agent chargé du suivi des industriels pour assurer le contrôle de la qualité des rejets
  - Identifier les besoins en consommables et matériels et les transmettre au responsable du pôle Autosurveillance
  - Assurer un reporting quotidien au responsable du pôle Autosurveillance
3. Participer à la réalisation de recherche pollution et au suivi des industriels du territoire
4. Accompagner l'électromécanicien dans ses missions d'exploitation ou de maintenance

### **Nous recherchons :**

- Titulaire au minimum d'un BAC+2 dans le domaine technique
- Expérience similaire souhaitée
- Permis B obligatoire
- Maîtriser les connaissances en chaînes de mesure, instrumentation, hydraulique à surface libre.
- Connaître le fonctionnement des réseaux d'assainissement
- Maîtriser les mathématiques de niveau BAC+2 scientifique
- Connaître et mettre en œuvre la réglementation de l'auto surveillance (notamment l'arrêté du 21 juillet 2015)
- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité afférentes à l'activité
- Connaître les bases des techniques de la communication orale et écrite
- Maîtriser les outils informatiques (suite office) et être capable d'appréhender des logiciels spécifiques
- Connaître les bases de la gestion de projet
- Formation CACES R389 Grue Auxiliaire souhaité et Electricité (habilitation) souhaité

### **Organisation de travail :**

Travail sur 5 jours, 39h, 25 jours de congés annuels, 22 jours RTT,

### **Les petits plus (sous certaines conditions en fonction du contrat et de l'ancienneté) :**

Prime annuelle, Complément indemnitaire annuel, Tickets restaurants, remboursement trajet domicile-travail (abonnement train, bus et tram uniquement), Participation d'Annemasse Agglo à la protection sociale complémentaire des agents (sous conditions d'ancienneté), comité d'entreprise : le CNAS (Comité National d'Action Sociale, sous conditions d'ancienneté).

Vous souhaitez en savoir plus sur le territoire avant de vous installer ? Vous trouverez des informations pour vous aider dans la brochure "[S'installer sur le territoire d'Annemasse Agglo](#)".

Merci d'adresser votre candidature  
**(CV accompagné OBLIGATOIREMENT d'une lettre de motivation,  
des trois dernières évaluations d'entretien)**

à Monsieur le Président d'Annemasse Agglo, en précisant l'intitulé exact du poste, par mail à :

[recrutement@annemasse-agglo.fr](mailto:recrutement@annemasse-agglo.fr)

<https://www.annemasse-agglo.fr/>